



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Situation du Coq sportif

Question au Gouvernement n° 257

Texte de la question

SITUATION DU COQ SPORTIF

Mme la présidente . La parole est à Mme Angélique Ranc.

Mme Angélique Ranc . Monsieur le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, le Coq sportif, fleuron de l'industrie textile française, a récemment été placé en redressement judiciaire. L'avenir de cette entreprise emblématique du patrimoine industriel national, implantée dans ma circonscription du département de l'Aube, est incertain. Ses salariés et leurs représentants syndicaux traversent une période de profonde inquiétude, marquée par l'angoisse de l'avenir.

J'appelle votre attention sur les conséquences sociales et économiques potentiellement désastreuses de cette situation.

Mme Émilie Bonnivard . Ça ira mieux demain !

Mme Angélique Ranc . La disparition du Coq sportif entraînerait des pertes massives d'emplois tant directs qu'indirects et affaiblirait gravement l'écosystème économique local. À Romilly-sur-Seine et à Troyes, territoires historiquement liés au textile et à la bonneterie, cet événement représenterait un nouvel échec pour une région déjà durement touchée par la désindustrialisation.

Au-delà de ces enjeux sociaux et économiques, la survie du Coq sportif revêt une importance symbolique. La préservation de l'activité de l'équipementier officiel des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 est une question de prestige national. Sa disparition, trois mois seulement après la clôture des Jeux, porterait un coup à l'image de la France et compromettrait les efforts de revitalisation industrielle.

Pouvez-vous fournir des réponses concrètes aux salariés, à leurs familles ainsi qu'à toutes les entreprises qui dépendent de l'activité du Coq sportif ? Quels dispositifs le gouvernement envisage-t-il de déployer pour faciliter une reprise d'activité et limiter les conséquences sociales et économiques de ce redressement ?
(*Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.*)

M. Thibault Bazin . On croit rêver : ils posent une question alors qu'ils veulent censurer le gouvernement !

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

M. Antoine Armand, *ministre de l'économie, des finances et de l'industrie* . Merci d'avoir résumé les enjeux propres à la situation du Coq sportif, qui emploie 410 personnes dans le monde, dont 350 en France, notamment dans votre circonscription.

Je rappellerai d'abord le soutien continu que l'État apporte à cette entreprise depuis qu'elle rencontre des difficultés.

M. Sylvain Maillard . Eh oui !

M. Antoine Armand, ministre . Un premier prêt garanti par l'État, de 10 millions d'euros, lui a été accordé en 2023. En outre – vous étiez présente lors de la visite de la ministre des sports et des Jeux olympiques et paralympiques d'alors, Amélie Oudéa-Castéra –, il lui a été octroyé 12,5 millions d'euros au titre du fonds de développement économique et social.

Malgré la tenue de Jeux olympiques, le Coq sportif n'a pas profité d'un surcroît de demande qui aurait pu résorber, de manière plus ou moins durable, les difficultés que vous avez mentionnées. C'est la raison pour laquelle, en septembre, nous avons tenté de les résoudre de manière plus pérenne, avec le soutien des services de l'État, auxquels je rends hommage.

Après l'échec de cette tentative, les entités réunies au sein du groupe concerné ont demandé le déclenchement d'une procédure collective permettant de sécuriser l'avenir des salariés, dont on peut comprendre la détresse et l'inquiétude. Le gouvernement et l'État partagent ces sentiments. Cette situation exige, comme l'a annoncé le premier ministre Michel Barnier le 29 novembre à Limoges, que les services de l'État, dans l'ensemble des ministères, travaillent à l'élaboration d'une solution. Cette semaine encore, ces services ont ainsi proposé un certain nombre d'options aux entités du groupe, dans le cadre de la procédure collective à laquelle je faisais allusion.

M. Sylvain Maillard . Bravo, monsieur le ministre !

Données clés

Auteur : [Mme Angélique Ranc](#)

Circonscription : Aube (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 257

Rubrique : Emploi et activité

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 décembre 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 5 décembre 2024